Utilisateur Windows

|  |
| --- |
| 32 – Crimes de guerre (individuels et collectifs)  Observatoire du Risque Génocidaire  [Sous-titre du document] |

|  |
| --- |
| [Retour](https://www.org-coordination.fr/) |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| <https://www.org-coordination.fr/> [postmaster@org-coordination.fr](mailto:postmaster@org-coordination.fr) |  |  |

|  |  |
| --- | --- |
| TITRE DE L’EN-TÊTE Placez ici le texte qui présente votre organisation et décrit vos produits ou services. Ce texte doit être court et donner envie au lecteur d’en savoir plus sur les produits ou services que vous proposez. | TITRE DE L’EN-TÊTE Placez ici le texte qui présente votre organisation et décrit vos produits ou services. Ce texte doit être court et donner envie au lecteur d’en savoir plus sur les produits ou services que vous proposez. |
| Réalisé par l’équipe de l’Observatoire du Risque Génocidaire avec la participation des internautes. | |





**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**32 – Crimes de guerre (individuels et collectifs)**

**321 – Laxisme ou non-répression des appels à l'extermination de Français**

Actes de barbarie, incitation à la haine contre les Français, en particulier de la part de prétendus artistes ou de personnes ayant accès aux médias

**322 – Déni des crimes de guerre et contre l'humanité**

Bataclan, nice

Egorgements et éventrations au quotidien, comme à Marseille.

Impunité psychiatrique des djihadistes (rapatriement de Syrie de criminels de guerre) donc irresponsabilité organisée.

Art 212-1 CP :  *L'extermination*

Art 212-1 CP : *La torture*

Art 212-1 CP : *La persécution de tout groupe ou de toute collectivité identifiable pour des motifs d'ordre politique, racial, national, ethnique, culturel, religieux ou sexiste ou en fonction d'autres critères universellement reconnus comme inadmissibles en droit international*.

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

Ensauvagement sociétal et institutionnel

Matérialisme, étau consumériste, clientélisme (lobbies, intérêts étrangers, fleurons industriels bradés)

Falsification de l’Histoire de France (abus des lois dites « mémorielles »), perversion des principes ancestraux.

**132 – Dictature mondialiste et tribaliste**

Atteinte à la souveraineté du Peuple (détournement du vote de 2005 sur le traité constitutionnel européen, dévoiement de notre démocratie en oligarchie, fraude sur la constitution du corps électoral, dérives et menaces sur la laïcité, risque de théocratie, contre-pouvoir des loges...).

Risque d'instauration légale de la charia par la voie électorale et de partition du territoire (annoncée par F. Hollande), instauration de zones de non droit, Mayotte, la Chapelle Pajol, mutilations cultuelles en augmentation, mariages cultuels forcés pouvant concerner des mineurs, polygamie de fait...).

Submersion migratoire organisée (pacte de Marrakech du 10/12/2018, légalisation des clandestins, accueil de migrants dublinés\*, faux réfugiés de guerre, rôle délétère de l'ONU)

Art 211-1 CP *Evoquer des conditions d'existence propres à éradiquer tout un groupe, ouverture sur l'atteinte à la vie, sureté des personnes.*

Art212-1 CP*Les actes de ségrégation commis dans le cadre d'un régime institutionnalisé d'oppression systématique et de domination d'un groupe racial sur tout autre groupe racial ou tous autres groupes raciaux et dans l'intention de maintenir ce régime*

\*Obligation pour les migrants qui demandent l'asile en France de déposer leur dossier dans le premier pays européen où ils sont entrés (règlement de Dublin)

**2 – Atteinte systémique à la vie et culture de mort**

**21 – Mise en joug systématique du peuple Français**.

 Art 211-1 CP : *Soumission à des conditions d'existence de nature à entraîner la destruction totale ou partielle du groupe.*

.

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

*#6 mercredi 19 février 2020 - 17:38 - chardon a dit :*

*n marge de son discours sur le “séparatisme” islamiste, à Mulhouse, le président a été photographié juste à côté d’une femme en infraction avec la loi de 2010.*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

**

*TROISIEME VOLET*

*3 – Violence d’Etat, déni de guerre et crimes contre l’humanité*

*31 - Droits bafoués*

*32- crimes de guerres*

*33- Manipulations médiatiques*

*34 Autres témoignages (sur d’autres sujets*

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**



*TROISIEME VOLET*

*3 – Violence d’Etat, déni de guerre et crimes contre l’humanité*

*31 - Droits bafoués*

*32- crimes de guerres*

*33- Manipulations médiatiques*

*34 Autres témoignages (sur d’autres sujets*

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**



*TROISIEME VOLET*

*3 – Violence d’Etat, déni de guerre et crimes contre l’humanité*

*31 - Droits bafoués*

*32- crimes de guerres*

*33- Manipulations médiatiques*

*34 Autres témoignages (sur d’autres sujets*

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

.

**

*Période du 18 novembre 2019 au 5 mars 2020*

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

Ensauvagement sociétal et institutionnel

Matérialisme, étau consumériste, clientélisme (lobbies, intérêts étrangers, fleurons industriels bradés)

Falsification de l’Histoire de France (abus des lois dites « mémorielles »), perversion des principes ancestraux.

**132 – Dictature mondialiste et tribaliste**

Atteinte à la souveraineté du Peuple (détournement du vote de 2005 sur le traité constitutionnel européen, dévoiement de notre démocratie en oligarchie, fraude sur la constitution du corps électoral, dérives et menaces sur la laïcité, risque de théocratie, contre-pouvoir des loges...).

Risque d'instauration légale de la charia par la voie électorale et de partition du territoire (annoncée par F. Hollande), instauration de zones de non droit, Mayotte, la Chapelle Pajol, mutilations cultuelles en augmentation, mariages cultuels forcés pouvant concerner des mineurs, polygamie de fait...).

Submersion migratoire organisée (pacte de Marrakech du 10/12/2018, légalisation des clandestins, accueil de migrants dublinés\*, faux réfugiés de guerre, rôle délétère de l'ONU)

Art 211-1 CP *Evoquer des conditions d'existence propres à éradiquer tout un groupe, ouverture sur l'atteinte à la vie, sureté des personnes.*

Art212-1 CP*Les actes de ségrégation commis dans le cadre d'un régime institutionnalisé d'oppression systématique et de domination d'un groupe racial sur tout autre groupe racial ou tous autres groupes raciaux et dans l'intention de maintenir ce régime*

\*Obligation pour les migrants qui demandent l'asile en France de déposer leur dossier dans le premier pays européen où ils sont entrés (règlement de Dublin)

**2 – Atteinte systémique à la vie et culture de mort**

**21 – Mise en joug systématique du peuple Français**.

 Art 211-1 CP : *Soumission à des conditions d'existence de nature à entraîner la destruction totale ou partielle du groupe.*

.

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*



*TROISIEME VOLET*

*3 – Violence d’Etat, déni de guerre et crimes contre l’humanité*

*31 - Droits bafoués*

*32- crimes de guerres*

*33- Manipulations médiatiques*

*34 Autres témoignages (sur d’autres sujets*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*



*TROISIEME VOLET*

*3 – Violence d’Etat, déni de guerre et crimes contre l’humanité*

*31 - Droits bafoués*

*32- crimes de guerres*

*33- Manipulations médiatiques*

*34 Autres témoignages (sur d’autres sujets*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*



*TROISIEME VOLET*

*3 – Violence d’Etat, déni de guerre et crimes contre l’humanité*

*31 - Droits bafoués*

*32- crimes de guerres*

*33- Manipulations médiatiques*

*34 Autres témoignages (sur d’autres sujets*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*



*TROISIEME VOLET*

*3 – Violence d’Etat, déni de guerre et crimes contre l’humanité*

*31 - Droits bafoués*

*32- crimes de guerres*

*33- Manipulations médiatiques*

*34 Autres témoignages (sur d’autres sujets*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*



*TROISIEME VOLET*

*3 – Violence d’Etat, déni de guerre et crimes contre l’humanité*

*31 - Droits bafoués*

*32- crimes de guerres*

*33- Manipulations médiatiques*

*34 Autres témoignages (sur d’autres sujets*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*



*TROISIEME VOLET*

*3 – Violence d’Etat, déni de guerre et crimes contre l’humanité*

*31 - Droits bafoués*

*32- crimes de guerres*

*33- Manipulations médiatiques*

*34 Autres témoignages (sur d’autres sujets*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*



*TROISIEME VOLET*

*3 – Violence d’Etat, déni de guerre et crimes contre l’humanité*

*31 - Droits bafoués*

*32- crimes de guerres*

*33- Manipulations médiatiques*

*34 Autres témoignages (sur d’autres sujets*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*



*TROISIEME VOLET*

*3 – Violence d’Etat, déni de guerre et crimes contre l’humanité*

*31 - Droits bafoués*

*32- crimes de guerres*

*33- Manipulations médiatiques*

*34 Autres témoignages (sur d’autres sujets*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*



*TROISIEME VOLET*

*3 – Violence d’Etat, déni de guerre et crimes contre l’humanité*

*31 - Droits bafoués*

*32- crimes de guerres*

*33- Manipulations médiatiques*

*34 Autres témoignages (sur d’autres sujets*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*



*TROISIEME VOLET*

*3 – Violence d’Etat, déni de guerre et crimes contre l’humanité*

*31 - Droits bafoués*

*32- crimes de guerres*

*33- Manipulations médiatiques*

*34 Autres témoignages (sur d’autres sujets*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*



*TROISIEME VOLET*

*3 – Violence d’Etat, déni de guerre et crimes contre l’humanité*

*31 - Droits bafoués*

*32- crimes de guerres*

*33- Manipulations médiatiques*

*34 Autres témoignages (sur d’autres sujets*

**O.R.G.**

***Observatoire du Risque Génocidaire***

***Composé de trois volets avec dix items***

**1 - Désagrégation de l'identité française**

**11 – Occupation illégitime de l'espace public**.

**111 – Manifestations pro-migratoires non autorisées, soutenues par les lobbies, hostiles à la France et au peuple français**

Construction d’édifices cultuels non réglementaires, dévoyant la loi 1905 et/ou financés par des Etats ennemis de la France et des Français et soutien des institutions aux artistes ouvertement hostiles à la France

**112 – Entraves à la circulation**

Prières de rue, prêches coupables d’incitation à la haine, intimidation dans les immeubles, les quartiers, les transports, les services publics, harcèlement de rue, trafic illégaux, racket…

**12 – Graves atteintes aux personnes et aux biens**

**121 – Atteintes aux personnes**

Atteinte aux professionnels publics et libéraux de sécurité, de secours, de santé, d’éducation, etc.

**122 – Atteintes aux biens**

Atteinte à la propriété et outils de travail, pillages, destruction de biens publics et privés (bâtiments administratifs, écoles, abris-bus, magasins…)

Violation des symboles nationaux (outrage au drapeau, à l’hymne national, atteintes dégradantes au prestige international de capitale (hygiène, conditions sanitaires, sécurité…)

**123- Sort réservé aux femmes**

- violences morales

- violences physiques

**13 – Atteintes aux valeurs et aux droits de la France**

**131 – Atteinte au patrimoine culturel, aux traditions et mode de vie français**

[#8](https://www.org-coordination.fr/blog-observatoire/index.php?article4/graves-atteintes-aux-personnes-et-aux-biens#c0004-8)  lundi 17 février 2020 - 14:51 - chardon a dit :

*Toulouse : une médiatrice de la mairie agressée sexuellement par des Algériens sans abri et sans papiers  
Une médiatrice de la mairie de Toulouse qui accompagnait un groupe de sans-abri atteints de la gale dans une laverie a été agressée sexuellement par l’un d’eux vendredi. Ces Algériens sont hébergés au Parc des Expositions depuis l’incendie de leur squat.*

[#9](https://www.org-coordination.fr/blog-observatoire/index.php?article4/graves-atteintes-aux-personnes-et-aux-biens#c0004-9)  lundi 17 février 2020 - 14:53 - chardon a dit :

*Avec 12.000 cambriolages en 2019, Paris reste la capitale du vol par effraction  
Au milieu des indicateurs qui virent au rouge, les cambriolages passent, eux, carrément à la couleur noire et arrivent en tête de tableau. Paris arrive largement en tête avec plus de 12.000 cambriolages. La Seine-Saint-Denis, avec plus de 7.000, arrive en seconde position suivit par les autres départements qui tournent autour de 5.000 faits.*

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

*[Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d’un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n’importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l’aide de l’onglet Outils de dessin.]*

***Livre blanc de l’Observatoire Génocidaire édité le 25 mars 2020***